



08 BP 0876 Tri postal Cotonou Bénin
Tél.: +229 96741263 / +229 96951383 / +229 94421688
e-mail: info@abmsbj.org - Site web: www.abmsbj.org
f /association-béninoise-de-marketing-social/
7344 (ligne verte : appel gratuit/préoccupations)

**ASSOCIATION BENINOISE POUR LE MARKETING SOCIAL ET LA
COMMUNICATION POUR LA SANTE (ABMS)**

*** / ***

Appel à Manifestation d'Intérêt

Sélection d'un cabinet pour la réalisation de l'étude de suivi de l'utilisation des contraceptifs modernes et du niveau de connaissances des adolescents et jeunes filles âgées de 15 à 24 ans dans les zones d'intervention du projet PSDSR2

Référence AMI : 029/ABMS/DFA/CPMC/SPM/2026

CODE PROJET : 4681R2

Mois/Année : Juin 2026

SOMMAIRE

Référence AMI N°	029/ABMS/DFA/CPMC/SPM/2026
Date de publication	02 JUL. 2026
Objet de l'Appel à Manifestation d'Intérêt	Sélection d'un cabinet pour la réalisation de l'étude de suivi de l'utilisation des contraceptifs modernes et du niveau de connaissances des adolescents et jeunes filles âgées de 15 à 24 ans dans les zones d'intervention du projet PSDSR2
Bureau et adresse de l'ABMS	L'ABMS sise au quartier Sikècodji Cotonou, lot 919 (immeuble MONTCHO), dans la rue de l'ex Auto-école Grand routier, 08 BP 0876 Tri postal Cotonou, Tél. : +229 01 96 74 12 63 / 01 96 95 13 83 / 01 94 42 16 88
Demandes d'éclaircissement	Les demandes d'éclaircissement sont adressées à : gdossou@abmsbj.org avec en copie obligatoire à info@abmsbj.org et envoyées au plus tard dix (10) jours ouvrés avant la date limite de dépôt des soumissions, soit le 17 JUL. 2026
Réponse aux demandes d'éclaircissement	Les réponses aux demandes d'éclaircissement seront données au plus tard cinq (05) jours ouvrés au moins avant la date limite de dépôt des soumissions, soit le 23 JUL. 2026
Réunions préparatoires	Néant
Date et heure limites pour le dépôt des soumissions	La date limite de dépôt des dossiers de soumission est prévue pour le 12 8 JUL. 2026 à 10 heures 00. L'ouverture des plis aura lieu le même jour. L'heure prévisionnelle pour l'ouverture des plis est 10 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui désirent y assister.
Constitution des soumissions	Les Cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations. (Bien lire les Sections III et IV afin de bien constituer le dossier)
Présentation des soumissions	Les soumissions doivent être déposées en trois (03) exemplaires physiques dont un (01) original et deux (02) copies suivant les directives énoncées au point C de la Section I. Indication à mettre sur l'enveloppe : A Monsieur le Directeur Exécutif de l'ABMS Attention Département DFA « Réponse à l'appel à manifestation d'intérêt N°029/ABMS/DFA/CPMC/SPM/2026 relatif à ... (insérer l'objet de l'appel à manifestation d'intérêt énoncé sur le sommaire) » « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE »
Présélection	A l'issue de cette phase, il sera constitué une liste restreinte de trois (03) à sept (07) cabinets qui seront invités à participer à la seconde phase.
Le présent dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt comprend :	
Section 0	Avis à Manifestation d'Intérêt
Section I	Instructions aux Candidats
Section II	Les formulaires de soumission
Formulaire 1 : la lettre de manifestation d'intérêt	
Formulaire 2 : la fiche de présentation de la structure	
Formulaire 3 : la liste du personnel clé de la structure	
Formulaire 4 : le code d'éthique et de moralisation des marchés à l'ABMS	
Formulaire 5 : la fiche de présentation des expériences/ références techniques de la structure	
Section III	Liste des documents constitutifs des soumissions
Section IV	Les critères de qualification et grille d'évaluation
Annexe	Termes de référence

SELECTION D'UN CABINET POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DE SUIVI DE L'UTILISATION DES CONTRACEPTIFS MODERNES ET DU NIVEAU DE CONNAISSANCES DES ADOLESCENTS ET JEUNES FILLES AGEES DE 15 A 24 ANS DANS LES ZONES D'INTERVENTION DU PROJET PSDSR2

L'Association Béninoise pour le Marketing Social et la communication pour la santé (ABMS) est une ONG locale membre du réseau de l'ONG Internationale, Population Services International (PSI). Dans une synergie de marketing social et de communication pour un changement de comportement, l'ABMS met à la disposition des populations béninoises vulnérables et/ou à faible revenu, des produits et services de santé à prix subventionnés. Ces derniers sont offerts à travers des activités de communication interpersonnelle, mass média, mobilisation sociale, conseil et dépistage dans les domaines de prévention du VIH/SIDA, la prise en charge des IST, la prévention et contrôle du paludisme, la promotion de la planification familiale/santé de la reproduction et la survie de l'enfant.

L'ABMS met en œuvre le projet dénommé « Promotion de la Santé et Droits Sexuels et Reproductifs », (PSDSR 2) au Bénin depuis janvier 2021. Financé par l'Ambassade du Royaume des Pays Bas près le Bénin et le gouvernement du Canada, ce projet couvre quatre zones sanitaires que sont Dassa-Glazoué, Savè-Ouèssè, Natitingou-Boucoubé-Touncountouna et Kouandé-Kérou-Péhunco et douze zones de maintien qui ont connu des interventions à la première phase du projet. Cette seconde phase du projet PSDSR a mis un accent particulier sur la promotion du respect des droits des jeunes filles et garçons, notamment en luttant contre les violences et en renforçant l'accès à l'information en santé sexuelle et reproductive (SSR).

L'ABMS prévoit de réaliser en 2026 le deuxième passage de l'étude de suivi de l'utilisation des contraceptifs modernes et du niveau de connaissances des adolescentes et jeunes filles âgées de 15 à 24 ans dans les zones d'intervention du projet PSDSR 2 au Bénin. Cette étude vise à mesurer les effets des activités mises en œuvre, en fournissant des données chiffrées sur le respect des droits des jeunes, notamment en matière de prévention des violences et d'accès aux services de santé reproductive dans les quatre zones sanitaires ciblées du Bénin.

C'est dans ce cadre que l'ABMS lance le présent appel à manifestation d'intérêt en vue de sélectionner un cabinet pour l'appuyer dans la réalisation de cette étude. Le cabinet sélectionné travaillera en collaboration avec l'équipe de recherche de l'ABMS jusqu'à la production du rapport final.

Les cabinets intéressés doivent avoir une expérience générale dans des études similaires. De façon spécifique, ils doivent prouver une bonne expérience dans la collecte électronique et justifier une expérience soutenue d'enquêtes ménages de type comportemental dans le domaine de la santé (Planification familiale, VIH-Sida ou le Paludisme) au Bénin.

Le dossier complet du présent avis à manifestation d'intérêt est téléchargeable sur le site web de l'ABMS www.abmsbj.org **02 JUL. 2026**
à partir du _____

La date limite de dépôt des soumissions est prévue pour le 28 JUL. 2026 à 10 heures 00 au siège de l'ABMS.

L'ouverture des offres est prévue se tenir le même jour à partir de 10 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui désirent y assister.


Emery NKURUNZIZA
Directeur Exécutif



Handwritten mark

Handwritten mark

SECTION I : INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS

A. Généralité	
A.1	Référence de l'Appel à manifestation d'intérêt : voir sommaire
A.2	Nom et adresse de l'Autorité Contractante : Association Béninoise pour le Marketing Social et la Communication pour la Santé (ABMS) sise au quartier Sikècodji Cotonou, lot 919 (immeuble MONTCHO), dans la rue de l'ex Auto-école Grand routier, 08 BP 0876 Tri postal, Tél. : +229 01 96 74 12 63/ 01 96 95 13 83/ 01 94 42 16 88 ; Email : info@abmsbj.org
A.3	<p>Fraude et corruption : Les expressions définies ci-dessous sont considérées aux fins de la fraude et de la corruption :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Est coupable de « Corruption », quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent de l'ABMS au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché ; - Se livre à des « manœuvres frauduleuses », quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché ; - « Pratiques collusoires » désigne toutes formes d'ententes anticoncurrentielles entre deux ou plusieurs soumissionnaires (que l'ABMS en ait connaissance ou pas) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu de la concurrence ; - « Pratiques coercitives » désignent toutes formes d'atteinte aux personnes ou à leurs biens ou de menaces à leur encontre afin d'influencer leur action au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché. <p>Enfin, toute manœuvre frauduleuse d'un soumissionnaire (tentative de corruption, versement de commissions, des pots de vin, etc.) envers un employé de l'ABMS entraînera automatiquement l'élimination du soumissionnaire, ou l'annulation du contrat s'il est déjà signé, et pourra aboutir à sa radiation de la liste des fournisseurs de l'Association. A cet effet, tous les soumissionnaires devront signer le code d'éthique et de moralisation des marchés à l'ABMS ci-joint.</p>
A.4	Directives et principes internationaux sur le trafic d'êtres humains et le terrorisme : les soumissionnaires aux marchés de l'ABMS ne doivent pas avoir été auteurs ou impliqués dans le trafic d'êtres ou d'organes humains, avoir participé à l'incitation aux violences basées sur le genre, ni avoir été impliqués dans le travail forcé et la maltraitance des enfants. Ils ne doivent pas non plus être impliqués dans le terrorisme et/ou dans la vente illégale d'armes ou d'armement nucléaire.
A.5	Date de publication de l'avis : voir sommaire
A.6	Objet de l'appel à manifestation d'intérêt : voir sommaire
A.7	Période d'exécution : voir sommaire
A.8	<p>Mise en concurrence : La participation à cet appel à manifestation d'intérêt est ouverte à tous les candidats (Cabinets) éligibles résidant sur l'étendue du territoire béninois ou y sont représentés, spécialisés dans le domaine d'activité concernée par le présent appel à manifestation d'intérêt, remplissant les conditions définies dans le présent dossier et n'ayant aucun antécédents fâcheux dans l'exécution de sa mission avec l'administration publique, ni avec l'ABMS, ni avec aucune autre ONG locale à caractère international ou organisations internationales bénéficiant d'un régime d'exonération.</p>
A.9	<p>Groupement d'entreprises : Les candidats peuvent être des personnes morales ou toute combinaison entre elles avec une volonté formelle de conclure un accord ou ayant conclu un accord de groupement. En cas de groupement, toutes les parties membres sont solidairement responsables. Ils désignent en leur sein un mandataire/chef de fil et l'autorisent à exercer en leur nom tous les droits et à remplir toutes les obligations envers l'autorité contractante dans le cadre du marché et à recevoir notamment les instructions et les paiements effectués par l'Autorité contractante.</p> <p>Tous les membres du groupement doivent produire les pièces administratives nécessaires et à jour pour la signature du marché.</p> <p>Le groupement d'entreprises doit remplir collectivement les critères de qualification. À cette fin, on pourra additionner les données ci-après relatives à chacun des membres du groupement pour déterminer s'ils remplissent collectivement les critères de qualification : a) Expérience générale, b) Expérience spécifique. Aussi, chacun des membres du groupement doit nécessairement avoir exécuté une mission similaire à titre individuel.</p>
A.10	<p>Conformité avec les textes légaux : Au cours de l'exécution des obligations stipulées dans le cadre du présent appel à manifestation d'intérêt, le soumissionnaire devra s'assurer qu'il respecte la législation et réglementation en vigueur au Bénin (y compris, sans y être limité, les lois, ordonnances, décrets, règlements, notes administratives, directives, statuts, règles et instructions ayant des effets légaux obligatoires) et sera seul responsable des coûts, risques et pénalités engendrés dans le cadre de l'exécution/l'inexécution ou de leur manquement.</p>
A.11	<p>Réunions préparatoires et/ou visite de sites : des réunions préparatoires et/ou visites de sites peuvent être organisées à l'intention des candidats. Ces réunions et visites de sites permettront aux candidats de prendre en compte dans la préparation de leurs soumissions, certains éléments, renseignements, explications ou aspects techniques importants obtenus lors de ces réunions ou visites de sites.</p> <p>Au cas où des réunions préparatoires et visite de sites sont prévues pour se tenir, les dates, heures et lieux sont les suivantes : voir sommaire</p>
B. Dossier d'appel à manifestation d'intérêt	
B.1	Obtention du dossier : le dossier complet de l'appel à manifestation d'intérêt est téléchargeable sur le site web www.abmsbj.org
B.2	Afin d'obtenir des clarifications uniquement, les demandes d'éclaircissement seront envoyées à l'adresse électronique ci-après : gdoossou@abmsbj.org avec en copie obligatoire à info@abmsbj.org

B.3	Date limite pour les demandes d'éclaircissement : les demandes d'éclaircissement sont recevables au plus tard dix (10) jours ouvrés avant la date et l'heure limite de dépôt des soumissions. Au-delà de cette date, aucune demande d'éclaircissement ne sera recevable. Les réponses aux demandes d'éclaircissement seront envoyées par le même canal sur une base équitable à tous les candidats inscrits, au moins cinq (05) jours ouvrés avant la date limite de dépôt des soumissions.
B.4	Modification du dossier : les éventuelles modifications nécessaires qui seront apportées au présent dossier d'appel à manifestation d'intérêt se feront au moyen d'un ADDENDUM/CORRIGENDIUM.
C. Préparation des soumissions	
C.1	Documents des soumissions : Les dossiers doivent comprendre tous les documents énumérés à la Section IV.
C.2	Langue de l'offre : L'offre ainsi que toutes correspondances et tous les documents concernant la soumission seront rédigés en français . Toute documentation fournie par le soumissionnaire qui sera rédigée dans une langue autre que le français devra être accompagnée d'une traduction dans ladite langue. Aux fins d'interprétation de la soumission et en cas de différence ou de contradiction, la version traduite dans la langue de préférence fera foi.
C.3	Présentation des soumissions : les soumissions seront contenues dans une enveloppe intégrant tous les documents constitutifs du dossier regroupés en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies avec la mention : A Monsieur le Directeur Exécutif de l'ABMS Attention Département DFA « Soumission à l'appel à manifestation d'intérêt N° ... /ABMS/DFA/CAC/SPM/2026 relatif à ... (insérer l'objet de l'appel à manifestation d'intérêt énoncé sur le sommaire) » « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE »
C.4	Outre l'original, le nombre de copies demandés : Deux (02) copies
C.5	Habilitation du signataire de la soumission : Si la soumission n'est pas signée par le premier responsable habilité à l'engager, le soumissionnaire doit, comme partie intégrante de sa soumission, fournir une procuration habilitant le signataire de la soumission à l'engager. De même, tous les documents de l'offre doivent être paraphés et paginés/numérotés au stylo. Toute offre n'ayant pas satisfait à ces exigences et forme de présentation sera écartée.
D. Remise des soumissions et ouverture	
D.1	Remise des soumissions : les soumissions seront déposées au siège de l'ABMS, quartier Sikècodji Cotonou, lot 919, rue de l'ex Auto-école « Le Grand Routier », immeuble MONTCHO, Tél. : +229 01 96 74 12 63/ 01 96 95 13 83/ 01 94 42 16 88 Date et heure limites de remise des soumissions sont les suivantes : voir sommaire.
D.2	L'ouverture des soumissions : l'ouverture aura lieu à l'ABMS le même jour, 30 minutes après l'heure limite de dépôt des soumissions en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui désirent y participer.
D.3	Cas de rejet des soumissions : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Soumission arrivée après date et heure limites de remise ; ➤ Soumission qui n'est pas sous pli fermé et n'est pas adressée au Directeur Exécutif avec la mention « A n'ouvrir qu'en séance » ; ➤ Soumission déposée à un lieu non indiqué ; ➤ Soumission non mentionnée dans le registre et la fiche de dépôt ; ➤ Existence d'une preuve de violation du code d'éthique et de moralisation des marchés à l'ABMS.
E. Évaluation et comparaison des soumissions	
E.1	L'évaluation sera basée sur la capacité et l'expérience du candidat/cabinet à fournir les prestations. Pour l'évaluation des soumissions, l'ABMS prendra en compte les critères ci-après : <ul style="list-style-type: none"> ➤ La nature des activités du Cabinet en relation avec le domaine des prestations ; ➤ L'expérience générale du Cabinet dans le domaine des prestations ; ➤ L'expérience spécifique du Cabinet dans le domaine des prestations ; ➤ L'organisation technique et managériale du Cabinet ; ➤ Le personnel à affecter à la mission.
E.2	Les critères recherchés seront appréciés en se basant sur la grille d'évaluation joint au présent appel à manifestation d'intérêt à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection dans la Section IV.
E.3	Les Candidats ont l'obligation de faire un lien entre les différentes parties constituant le dossier afin de mieux présenter leurs soumissions.
F. Présélection	
F.1	A l'issu des évaluations, une liste restreinte de trois (03) à sept (07) soumissionnaires sera constituée par ordre de mérite et en fonction de la note obtenue. La note minimale requise pour être présélectionné est soixante-dix (70). En cas d'égalité du nombre de points obtenus par plusieurs cabinets, le cabinet ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.
F.2	L'ABMS observe un délai de cinq (05) jours ouvrés pour les réclamations après la notification des résultats. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en compte.
F.3	Les soumissionnaires présélectionnés seront invités à participer à une seconde étape au cours de laquelle ils présenteront leurs propositions techniques et financières et un soumissionnaire sera retenu selon la méthode de sélection qui sera indiquée dans la demande de proposition.

SECTION II : LES FORMULAIRES DE SOUMISSION

[Le Candidat remplit les formulaires ci-dessous conformément aux instructions entre crochets]

Formulaire 1 : lettre de manifestation d'intérêt

NOTE : A reproduire, compléter et signer par tous les Candidats à ce marché]

A

Monsieur le Directeur Exécutif de l'ABMS

Objet : Manifestation d'intérêt pour [insérer l'objet de l'appel à manifestation d'intérêt]

Monsieur le Directeur Exécutif,

Après avoir examiné le dossier d'appel à manifestation d'intérêt relatif à l'objet ci-dessus mentionné dont nous accusons ici réception, nous soussignés [insérer Nom, Prénom du responsable/représentant habilité de la société], faisant élection de domicile à [insérer ville, quartier, Tél. et mail de la société] agissant au nom et pour le compte de [insérer le nom de la société] inscrit au registre de commerce et du crédit mobilier de [insérer la ville et le pays où le RCCM est délivré] sous le N° [insérer N°RCCM de la société] ; vous soumettons notre candidature pour la présélection en vue de la réalisation de la mission relative à l'objet de la présente.

Notre dossier de candidature comprend :

[insérer au niveau des pointillés ci-dessous la liste des documents joints au dossier de soumission du cabinet]

1)

2)

3)

Etc...

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Exécutif, l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à [insérer le lieu] le [insérer la date]

Le soumissionnaire, (Nom, Prénom et titre du signataire)

Formulaire 2 : Fiche de présentation de la structure

NOTE : A reproduire, compléter et signer par tous les soumissionnaires à ce marché

	INFORMATIONS
DENOMINATION SOCIALE	
FORME JURIDIQUE	
DATE DE CREATION	
LOCALISATION (VILLE, QUARTIER, LOT, N° PARCELLE, NOM DU PROPRIETAIRE DE LA PARCELLE, PLAN DETAILLE DE LOCALISATION)	
CONTACTS (TEL ET MAIL)	
DESCRIPTION DES ACTIVITES EXERCEES	
DESCRIPTION DE L'EQUIPE PRINCIPALE	
PORTEFEUILLE CLIENTS	
RESULTATS SIGNIFICATIFS ATTEINTS	
PARTENAIRES	

Fait à (lieu) le (date)

Le soumissionnaire, (Nom, Prénom et qualité du signataire)

Formulaire 3 : Liste du personnel clé de la structure

NOTE : A reproduire, compléter et signer par tous les candidats à ce marché]

N°	NOM ET PRENOMS	QUALIFICATIONS	DIPLOME	POSITION AU SEIN DE LA SOCIETE
1				
2				
3				
4				
5				
...				

Fait à (lieu) le (date)

Le soumissionnaire, (Nom, Prénom et qualité du signataire)

Formulaire 4 : Code d'éthique et de moralisation des marchés à l'ABMS

[NOTE : A reproduire, compléter et signer par tous les Candidats à ce marché]

L'Association Béninoise pour le Marketing Social et la communication pour la Santé (ABMS), membre de l'ONG international Population Services International (PSI), dans le cadre de l'exécution de ses activités investit énormément dans l'acquisition des biens et des services.

L'ABMS demande à tout fournisseur de biens ou prestataire de services désireux de soumissionner à un marché (restreint ou ouvert au public) de fournitures de biens ou de prestation de services organisé par elle, de se garder de développer une relation intéressée avec tout employé de l'ABMS impliqué dans la gestion dudit marché et de s'abstenir de tout comportement de nature à mettre en cause leur intégrité et celle de leur entreprise.

En prenant acte des légitimes préoccupations de l'ABMS ci-dessus citées, nous, [insérer Nom de la société], représentée par [Nom du responsable/représentant habilité de la société] soumissionnaire du marché, nous engageons en nos noms propres ainsi qu'au nom de nos préposés, représentants ou autres mandataires et succursales :

1. à nous abstenir de toute pratique liée à la corruption dans le cadre du présent marché;
2. à dénoncer au Directeur Exécutif de l'ABMS ou à son Adjoint, toute pression liée à la corruption subie de la part des employés de l'ABMS dans le cadre de ce marché;
3. à révéler au Directeur Exécutif ou à son Adjoint toute récompense ou rémunération offerte aux employés de l'ABMS dans le cadre de ce marché;
4. à nous abstenir de jeter l'opprobre ou de discréditer l'ABMS et ses employés, au cas où notre société ou entreprise ne serait pas déclarée adjudicataire dudit marché ;
5. En cas de manquement à ces engagements, nous nous engageons à subir la rigueur de la loi, et autorisons l'ABMS à retirer de la liste de ses fournisseurs des biens et prestataires de service, le nom de notre société ou entreprise pour une période de deux ans.

Fait à [insérer le lieu]le.....[insérer la date]

Le soumissionnaire (Nom, Prénom et titre du signataire)

Formulaire 5 : Fiche de présentation des expériences/ références techniques de la structure

[NOTE : A reproduire, compléter et signer par tous les Candidats à ce marché]

ANNEE DE REALISATION	NOM DU CLIENT	ADRESSE DU CLIENT (CONTACT ET MAIL)	DESCRIPTION DE L'OBJET DU MARCHE, DES RESULTATS OBTENUS	MONTANT DU MARCHE	DUREE CONTRACTUELLE
EXPERIENCE GENERALE EN RECHERCHE/ETUDE					
EXPERIENCE SPECIFIQUE DANS LA COLLECTE DE DONNEES CONFORMEMENT A L'ENQUETE PREVUE DANS LES TDR					

Fait à [insérer le lieu]le.....[insérer la date]

Le soumissionnaire (Nom, Prénom et titre du signataire)

SECTION III : LISTE DES DOCUMENTS CONSTITUTIFS DES SOUMISSIONS

Les soumissions doivent comprendre les documents suivants :

A- Les documents de qualification

- 1- La procuration ou l'habilitation du signataire de l'offre ou tout autre document établissant son habilitation au cas où le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable ou le promoteur de la société/cabinet (**éliminatoire**) ;
- 2- La lettre de manifestation d'intérêt complétée, datée et signée conformément au **formulaire 1** (**éliminatoire**) ;
- 3- La fiche de présentation de la structure complétée, datée et signée conformément au **formulaire 2** ;
- 4- Une copie du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts indiquant que la société/cabinet est spécialisé dans les prestations similaires à l'objet de l'appel à manifestation d'intérêt (**Eliminatoire**) ;
- 5- L'organisation technique et managériale de la société/cabinet comprenant la liste du personnel technique à affecter à la mission (*un consultant principal chargé de la mise en œuvre de l'étude et titulaire d'un BAC + 5 ans en épidémiologie ou autres spécialités de santé publique, Sociologie, démographie, statistique ou similaire et un consultant associé d'un niveau BAC + 3 ans dans l'un des domaines précédemment cités*) et l'organisation mise en place au sein de la société/cabinet pour garantir leur disponibilité sur toute la durée de la mission ;
- 6- La liste du personnel clé de la société/cabinet : le Directeur ou Gérant de la Société/cabinet et au moins deux employés de la société/cabinet conformément au **formulaire 3**. [*Fournir pour les deux employés de la société, les Curricula Vitae datés et signés*];
- 7- Le Code d'éthique et de moralisation des marchés à l'ABMS complété, daté et signé conformément au **formulaire 4** (**éliminatoire**) ;
- 8- L'expérience(s)/référence(s) technique(s) de la société/cabinet conformément au **formulaire 5**, appuyées par des preuves de bonne exécution des prestations (copies des attestations de bonne fin d'exécution) au Bénin au cours des cinq (05) dernières années.
- 9- L'attestation de non-exclusion à la commande publique (**éliminatoire**)

B- Les documents à caractère obligatoire

- 1- Une copie de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) au nom de la société/cabinet ;
- 2- Original ou copie légalisée ou copie simple de la version vérifiable en ligne de l'**attestation de non-faillite** datant de moins de trois (03) mois à la date limite de dépôt des offres ;
- 3- Un original ou copie simple de la version vérifiable en ligne de l'**attestation fiscale** en cours de validité ;
- 4- Une copie simple du certificat d'assujettissement ou de non-assujettissement à la TVA de l'année en cours ;
- 5- Un original ou copie simple de la version vérifiable en ligne de l'**attestation CNSS** en cours de validité ;
- 6- Une copie du **Relevé d'Identité Bancaire (RIB)** au nom de la société.

NB : L'absence et/ou la non-validité de l'un quelconque des documents à caractère obligatoire n'est pas éliminatoire. Toutefois, ils sont obligatoires et exigibles aux soumissionnaires qui seront retenus pour la deuxième phase.

L'ABMS se réserve le droit de vérifier l'authenticité de tous les documents fournis dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt.

Le Titulaire de marché est tenu d'exécuter les prestations avec le personnel technique clé proposé dans son offre. Aucun changement de personnel technique clé ne pourra être accepté sauf sur accord préalable de l'ABMS.

SECTION IV : LES CRITERES ET GRILLE D'ÉVALUATION

CRITERES D'ÉVALUATION	ELEMENTS JUSTIFICATIFS A EVALUER	NOTATION	CRITERE/SOUS CRITERE
A- Les documents de qualification			
Documents éliminatoires	La procuration ou l'habilitation du signataire de l'offre ou tout autre document établissant son habilitation au cas où le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable ou le promoteur de la société/cabinet.	F/ NF/ NA	Éliminatoire
	La lettre de manifestation d'intérêt datée et signée (formulaire 1)	F/ NF	Éliminatoire
	Le code d'éthique et de moralisation des marchés complété, daté et signé (formulaire 4) ;	F/ NF	Éliminatoire
	L'attestation de non-exclusion à la commande publique		Éliminatoire
Nature des activités de la société en relation avec le domaine des prestations	Le Registre de Commerce et de Crédit Mobilier et/ou les statuts indiquant que la société est spécialisée dans le domaine d'activités, objet de l'Appel à manifestation d'intérêt.	FV/FNV/NF	Éliminatoire
Organisation de la société	Fiche de présentation de la structure complétée, datée et signée (formulaire 2)	10 points	01 point/information x 10 = 10 points
	L'organisation technique et managériale comprenant la liste des chercheurs [principal et associé(s)] à affecter à la mission et l'organisation mise en place au sein de la société/ cabinet pour garantir leur disponibilité sur toute la durée de la mission d'étude.	15 points	Donner 05 points si la liste du personnel technique est fournie et 10 points maximum si l'organisation mise en place pour garantir la disponibilité du personnel technique clé sur toute la durée de la mission est justifiée, pertinente et cohérente.
	Liste du personnel clé de la structure complétée, datée et signée (formulaire 3) <i>[La liste doit contenir le Directeur ou Gérant de la société/ cabinet plus deux (02) employés au moins appuyée des Curricula Vitae des employés]</i>	10 points	Donner 04 points si toutes les informations sur le Directeur ou Gérant de la société/cabinet sont fournies et 03 points x 2 = 06 points si les informations, CV fournis.
Expérience technique du cabinet dans le domaine relatif à la prestation objet de l'AMI au Bénin au cours des cinq (05) dernières années	L'expérience/ références techniques complétée, datée et signée (formulaire 5)	18 points	06 points/ référence x 03 références au moins
	Copies des attestations de bonne fin d'exécution	42 points	14 points/ attestation fournie x 03 attestations au moins
Présentation du dossier	- Conformité des formulaires reproduits ; - Contenu du dossier soumis (Se limiter aux documents essentiels demandés), bien lisible et bien relié	05 points	05 points maximum pour l'ensemble
Total		100 points	
B- Les documents à caractère obligatoire			
Les documents administratifs obligatoires	Copie de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) au nom de la structure ;		F/ NF
	Original ou copie légalisée ou copie simple de la version vérifiable en ligne de l'attestation de non-faillite datant de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ;		FV/ FNV/ NF
	Original ou copie simple de la version vérifiable en ligne de l'attestation fiscale en cours de validité ;		
	Copie simple du certificat d'assujettissement ou de non-assujettissement à la TVA de l'année en cours		
	Original ou copie simple de la version vérifiable en ligne de l'attestation CNSS en cours de validité ;		
	Copie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB) au nom de la structure		F/ NF

SECTION V : LES TERMES DE REFERENCE

A - OBJECTIFS

Cette étude permettra d'examiner la progression des indicateurs clés du volet Planification Familiale du projet « Renforcement de la Santé et des Droits Sexuels et Reproductifs (PSDSR II) », par rapport à leurs niveaux de base en 2022.

De façon spécifique, cette étude vise à :

- Évaluer les niveaux atteints par les principaux indicateurs du volet Planification Familiale (PF) du projet PSDSR II dans les zones d'intervention ;
- Analyser l'influence des activités de communication mises en œuvre sur l'évolution des indicateurs du projet PSDSR II ;
- Formuler des recommandations pour l'amélioration de la mise en œuvre des projets sur la santé et les droits sexuels et reproductifs.

B - RESULTATS ATTENDUS

Le principal résultat attendu de cette étude est de ressortir les niveaux actuels des indicateurs clés PF du projet Renforcement de la Santé et des Droits Sexuels et Reproductifs », (PSDSR II)

De manière spécifique les résultats attendus à la fin de cette étude sur le projet PSDSR II sont :

- Les niveaux des principaux indicateurs du volet Planification Familiale du projet PSDSR II sont mesurés et documentés ;
- L'effet des activités de communication sur les comportements, connaissances et pratiques des populations cibles est analysé et mis en évidence ;
- Des recommandations pour l'amélioration de la mise en œuvre des projets SDRS sont formulées.

C - DUREE DE LA MISSION

Ce travail est prévu pour être exécuté en 30 jours ouvrables au maximum. Le cabinet recrutera en conséquence le personnel nécessaire pour la collecte et le traitement en vue de tenir dans les délais.

F - TACHES/MISSION

Le cabinet retenu à l'issue de la deuxième phase sera chargé de proposer et de mettre en œuvre une démarche méthodologique rigoureuse, conforme aux orientations du protocole de recherche de l'ABMS, qui sera mis à disposition après la sélection. À cet effet, il devra démontrer une bonne compréhension de la mission et soumettre une méthodologie détaillée précisant l'approche de collecte et d'analyse des données, le plan de sondage ainsi que la stratégie d'échantillonnage, en veillant à leur conformité avec les standards et exigences méthodologiques définis par l'ABMS.

Le cabinet devra également proposer le dispositif organisationnel et technique nécessaire à la réalisation efficace de l'étude dans les délais impartis.

Par ailleurs, l'ABMS mettra à disposition une version initiale du questionnaire de collecte, que le cabinet pourra affiner et adapter en fonction des exigences techniques de l'étude et des réalités du terrain, sous validation de l'ABMS.

Le cabinet retenu assurera enfin l'exécution de l'ensemble des activités opérationnelles de l'étude, notamment :

- le recrutement des enquêteurs et superviseurs ;
- la formation des enquêteurs et superviseurs ;
- la collecte des données ;
- le contrôle qualité et l'apurement des bases de données ;
- le traitement et l'analyse des données ;
- la production des indicateurs clés de l'étude ;
- la rédaction et la soumission du rapport final de l'étude ;
- Présentation PowerPoint des principaux résultats (15-20 diapositives) pour restituer les conclusions et recommandations de l'étude.

G - QUALIFICATION OU COMPETENCE DU CONSULTANT

Dans le cadre de la réalisation de cette mission, Il est essentiel que les compétences, les connaissances et l'expérience du prestataire soient en conformité avec les résultats attendus pour assurer la bonne exécution de la mission/des services.

• Expériences du cabinet

Il est essentiel pour les cabinets intéressés de disposer d'une bonne expérience en collecte de données dans les ménages confirmée par des attestations de bonne fin d'exécution et contrat obtenu au cours des 05 dernières années. De façon spécifique, ils doivent prouver de bonnes expériences dans la collecte électronique des données et justifier de plusieurs expériences en enquêtes ménages de type comportemental dans les domaines de la planification familiale, du VIH Sida, ou le paludisme au Bénin au cours des cinq (05) dernières années.

Les ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre de cette étude seront constituées d'agents de collecte de données expérimentés et maîtrisant la collecte électronique et les langues locales des zones d'intervention du projet, d'un consultant principal et un consultant associé. Il est indispensable d'assurer la présence dans l'équipe technique d'au moins une personne (consultant principal ou associé) ayant une bonne expérience en matière de gestion de collecte électronique de données (non

compris mémoires, thèses). Le cabinet qui aura la charge de cette enquête doit collaborer tout au long du processus avec l'équipe de recherche de l'ABMS.

- **Chercheur principal**

Le consultant principal chargé de la mise en œuvre doit être un statisticien, démographe, médecin épidémiologiste ou autres spécialités de santé publique, ou sociologue avec un niveau bac + 5 ayant cumulé au moins cinq (05) années d'expériences avérées dans la conduite d'enquête ménage. Il doit disposer d'une solide connaissance des logiciels de collecte électronique (ODK) et d'analyse de données notamment Stata si le consultant associé n'a pas ces compétences.

- **Chercheur associé**

Statisticien, démographe, médecin en santé publique, ou sciences sociales avec un niveau bac + 3 ayant cumulé au moins trois (03) années d'expériences avérées en formation des enquêteurs et supervision d'opérations de collectes de données similaires. Il doit disposer de bonnes connaissances des logiciels de collecte électronique (ODK) et d'analyse de données notamment Stata si le consultant associé n'a pas ces compétences.

2017

g